



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 13
votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an Deux Mille Vingt Trois le 25 octobre à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Mairie de Peschadoires-Salle du Conseil
Place des Martyrs de la Déportation à Peschadoires
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 09/10/2023

PRESENTS : MMES TARTRY-LAVEST A., GONINET L., GRENIER M.C.,
MS AURIEL L., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F., DERBIAS J.L.,
MS DUROHANY D. GARMIS F., GIRARD J.B., MAZELIER V.,
MS ROUVIDANT J.L., ORCIERE T.

ABSENTS : MS BARGOIN J., DURUPT S., MAURIN D.,

POUVOIRS : M. DURUPT S. A M. AURIEL L.,
M. MAURIN D. A M. ROUVIDANT J.L.,

DELIBERATION N° 2023-10-5

Objet : Travaux de réhabilitation/mise aux normes de la station de pompage de Bassinet

Monsieur le Président expose au Comité qu'après examen des offres relatives aux travaux en objet,
l'entreprise SAEM ENERGIES a été retenue pour un montant de 188 340.81 € H.T.

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, examen du dossier présenté et en avoir
délibéré décide :

- D'autoriser le Président à signer le marché de l'entreprise SAEM ENERGIES domiciliée à Z.I du
Felet-8 rue de Collongeau 63300 THIERS pour un montant total de 188 340.81€ H.T. soit
226 008.97 € T.T.C.
- Dit que le financement sera assuré par une participation du Conseil départemental, le restant par
un prélèvement sur le compte 23.



Pour extrait conforme.
Le Président,

Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

.../...